

SYSTÈME DE MANAGEMENT INTÉGRÉ (SMI)

Politique

LE SMITOM-LOMBRIC S'ENGAGE À :

- Mettre en œuvre les **moyens** humains, matériels, financiers, organisationnels et techniques
- Se conformer aux **exigences légales applicables** et **autres exigences** auxquelles le syndicat peut souscrire dans la limite des contraintes du service public
- Respecter les exigences de son SMI Qualité Sécurité Environnement Énergie (QSEÉ) et contribuer activement à l'**amélioration continue**
- **Protéger l'environnement** et **prévenir toute contamination** ou pollution liée à ses activités
- Prévenir les maladies et accidents liés au travail, **garantir des conditions d'accueil saines** et **sécuritaires** pour ses agents, ses prestataires et ses administrés
- **Faire participer davantage les agents** à l'amélioration continue de la santé et de la sécurité au travail
- **Sensibiliser** et **former** le personnel aux consignes de son SMI QSEÉ et informer ses prestataires de ses engagements
- Vérifier la **compréhension**, la **mise en œuvre** et l'**adéquation** de cette politique à tous les niveaux de la collectivité
- Renforcer sa stratégie de **communication en interne et vers l'extérieur** sur les engagements de son SMI QSEÉ et garantir la disponibilité de l'information

Pour ce faire, le SMITOM-LOMBRIC définit les objectifs suivants

QUALITÉ



- Être à l'écoute et répondre aux besoins et attentes de ses adhérents ainsi que de ses administrés et ses redevables
- Suivre la qualité des actions menées par l'exploitant et les prestataires
- Instaurer l'amélioration continue de l'ensemble de ces services et viser l'efficacité

ENVIRONNEMENT



- Renforcer des actions de sensibilisation au tri et à la prévention des déchets auprès du grand public, des élus et des partenaires
- Mettre en œuvre des systèmes innovants pour réduire l'impact des activités du syndicat sur l'environnement
- Accentuer l'introduction des critères environnementaux dans la sélection de produits et de services

SÉCURITÉ



- Identifier les dangers, évaluer les risques d'accident ainsi que les impacts sur la santé et la sécurité des salariés sur site et lors des interventions
- Éliminer les dangers et réduire les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs et visiteurs des sites
- Viser l'objectif « zéro accident » de ses agents

ÉNERGIE



- Mettre en œuvre des démarches innovantes pour réduire les consommations énergétiques mais aussi améliorer les performances énergétiques
- Améliorer l'efficacité énergétique
- Encourager l'achat de produits et de services économes en énergie

Fait à Vaux-le-Pénil,
le 03 juillet 2020

*Je compte sur l'investissement de chacun
afin de favoriser la mise en œuvre
et la pérennité de cette démarche*

Franck VERNIN,
Président du SMITOM-LOMBRIC